

Conséquences financières du coronavirus

# Faut-il subventionner les EMS ayant accumulé des réserves?

**Avant d'aider les institutions pour les charges dues au Covid-19, le Conseil d'État veut regarder leurs réserves. La droite et les EMS s'y opposent.**

Mathieu Signorell

La question est simple: l'État de Vaud a prévu de soutenir financièrement les EMS et les institutions d'hébergement pour les frais qu'ils ont eus à cause du Covid-19. Mais pour cela doit-il prendre en compte leurs réserves financières? Le Conseil d'État estime que oui, comme il le ferait pour toute subvention dans tout domaine, et aussi par principe de solidarité. Mais la droite et les EMS eux-mêmes s'y opposent, estimant que les bons gestionnaires seraient pénalisés.

Le Grand Conseil prononcera ce mardi sa décision définitive. La semaine dernière, en premier débat, il a déjà infligé un revers au Conseil d'État, en excluant les «ré-

serve libres» des critères pour attribuer une subvention. À voir s'il confirmera son choix.

**109 millions de francs**

De quels montants parle-t-on? Selon le Conseil d'État, «le réseau des institutions d'hébergement totalise plus de 257 millions de réserves, dont 148 millions dans les EMS et 128 dans les établissements socioéducatifs». Sur ces 257 millions, 109 sont des «réserves libres», c'est-à-dire qu'elles ne sont pas affectées à ces projets en particulier.

«Nous discuterons institution par institution, et ce projet de décret ne signifie pas que l'ensemble des réserves des institutions seront utilisées pour couvrir les frais dus au coronavirus, explique Fabrice Ghelfi, à la tête de la Direction générale de la cohésion sociale. Ces réserves ont été constituées principalement par des dons et des legs.»

Au Grand Conseil, c'est la députée libérale-radical Florence Gross qui a mené la charge contre ce projet. Elle-même est la directrice adjointe de la Fondation Claire-Magnin, qui gère sept institutions pour environ 300 lits. «Je ne suis pas élue pour défendre mon employeur spécifiquement,

«Toutes les institutions ont déjà dû financer en grande partie la crise»



**Florence Gross**  
Députée libérale-radical.

«Chacun doit faire un effort et puiser dans ses réserves»



**Vassilis Venizelos**  
Chef du groupe écologiste.

mais pour mes convictions politiques», précise-t-elle.

«Toutes les institutions ont déjà dû financer en grande partie la crise, et personne ne s'attend à avoir un remboursement entier de l'État», poursuit-elle, précisant qu'elle ne fait pas confiance aux chiffres avancés par le gouvernement. «Si le Conseil d'État tient compte de ces réserves pour accorder une subvention, elles vont se vider, alors qu'elles auraient pu et dû être utilisées dans de l'investissement mobilier ou immobilier pour le bien-être des résidents.»

**«Un cadeau de la droite»**

À entendre les EMS, leurs réserves sont déjà prises en compte pour de futurs projets. «Le Conseil d'État a déjà décidé d'y faire appel dans son programme de construction de nouveaux établissements et de rénovation des établissements existants. On ne peut pas y faire appel plusieurs fois», explique François Sénéchaud, secrétaire général d'Héviva, l'association vaudoise d'institutions médicosychosociales. Faisant état d'une «situation financière relativement sérieuse», il estime que ces réserves sont le fruit d'un «résultat positif accumulé d'année en année». «Ce n'est pas un trésor de

guerre où les EMS peuvent puiser librement.»

La gauche parle d'un «cadeau de 109 millions de francs, faits par la droite à ces institutions». Ses élus estiment que «chacun doit faire un effort et puiser dans ses réserves», selon les mots de Vassilis Venizelos, le chef du groupe écologiste. «Ce cadeau revient à créer une injustice entre les établissements qui ont eu jusqu'ici une politique d'investissement en faveur du bien-être de leurs patients et qui seraient ainsi sanctionnés, et ceux qui, au lieu d'investir, ont épargné.»

Pour la gauche, il s'agit d'appliquer aux institutions les mêmes règles qu'au reste de la société, citoyens ou entreprises, qui doivent utiliser leur épargne pour affronter la crise. «Un particulier au chômage partiel doit par exemple assumer une partie de sa perte de revenu, illustre Jessica Jaccoud, présidente du Parti socialiste. Quand on met de l'argent de côté, c'est au cas où, et le coronavirus est un au cas où. Les EMS vivent principalement de subventions de l'État, de l'argent des bénéficiaires et de l'argent des assurances maladie. Nous demandons à tous les acteurs qui peuvent absorber le choc de le faire.»

## EolJorat Nord freiné par un moratoire de dix ans

**Froideville**  
Le Conseil communal a adopté une motion qui contraint la Municipalité à interdire la construction de toute éolienne de plus de 50 m de haut.

Largement acceptée mardi dernier par le Conseil communal de Froideville (27 oui contre 4 non ainsi qu'un certain nombre d'absentions), la motion contraint la Municipalité à interdire jusqu'à fin 2030 la construction de toute éolienne de plus de 50 m. Le texte lui impose aussi de faire opposition à toute édicatation de mâts sur les territoires des communes voisines et qui pourraient avoir un impact sur le village. «L'éolien coûte quatre à cinq fois plus cher que d'autres moyens pour produire de l'électricité, a souligné le conseiller communal Cédric von Rohr. Il y a beaucoup de choses à faire avant, plus efficaces et moins coûteuses.» Le parc éolien de EolJorat est ainsi fortement compromis. Avec seulement trois éoliennes sur quatre, il y a peu de chances qu'il atteigne la production minimale de 20 GW/h par an exigée par la Confédération. **ATS**

PUBLICITÉ

## La fraîcheur en action!

30.6-4.7.2020 dans la limite des stocks disponibles

www.coop.ch



**HIT DE LA SEMAINE**

**50%**  
1.95  
au lieu de 3.95

Mini-pastèques (sauf bio), Italie/Espagne, la pièce



**50%**  
le cabas  
9.95  
au lieu de 19.90

Le cabas à remplir soi-même avec: concombres, radis, poivrons, tomates grappes, carottes, oignons botte (sauf bio), en vrac (pour un poids minimum de 2,97 kg: 1 kg = 3.35)



**HIT DE LA SEMAINE**

**50%**  
les 100 g  
2.70  
au lieu de 5.40

Steaks de bœuf Ranger Coop Naturafarm, marinés, Suisse, en libre-service, 3 pièces



**HIT DE LA SEMAINE**

**Super-prix**  
9.95

Côtelettes de porc Coop, 2 maigres et 2 dans le cou, Suisse, en libre-service, 900 g (100 g = 1.11)



**20%**  
les 100 g  
2.90  
au lieu de 3.65

Brochettes de cuisse de poulet Kebab Bell, Suisse, en libre-service, env. 210 g



**40%**  
34.20  
au lieu de 57.-

La Côte AOC Féchy L'Artimon 2018, 6 x 75 cl (10 cl = -76)



**20%**  
sur toutes les glaces Häagen-Dazs en pot à partir de 460 ml ou en multipack de 4 x 95 ml

p. ex. Glace Häagen-Dazs Caramel au beurre salé, 460 ml  
**7.65 au lieu de 9.60** (100 ml = 1.66)

8% Les actions, c'est aussi en ligne: [coop.ch](http://coop.ch)

Sous réserve de changement de millésime. Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.

Pour moi et pour toi.